

guère pour que l'année dans laquelle nous entrions soit meilleure au point de vue de l'agitation des partis et de l'apaisement public que sa devancière.

La Bourse a été très ferme, surtout en faveur du 5/0. La liquidation s'est effectuée facilement.

Les journaux du soir, le Temps surtout, contiennent de nombreux détails sur les réceptions de l'Élysée. Cette dernière feuille, dans son récit dont je lui laisse toute la responsabilité, prétend que M. de Hohenzollern, aurait dit à M. de Freycinet « qu'il venait de recevoir du prince de Bismarck une dépêche l'invitant à transmettre à M. de Freycinet ses félicitations personnelles et à lui dire que, quoiqu'il regretta le départ de M. de Saint-Vallier, qui était en très-bons rapports avec le gouvernement allemand, il était très-désireux de maintenir les relations amicales et pacifiques qui existent entre les deux pays. » M. de Hohenzollern aurait ajouté qu'il était particulièrement heureux d'avoir été choisi pour être l'interprète des sentiments de M. de Bismarck auprès de M. de Freycinet et qu'il se réjouissait surtout de ce que l'avènement de M. de Freycinet au ministère des affaires étrangères lui permit de consolider, en les rendant plus suivies, les rapports d'amitié qui unissaient à lui, et qui unissent également leurs familles. » M. de Freycinet, toujours d'après le Temps, aurait prié M. de Hohenzollern, de faire savoir au prince de Bismarck son vif et sincère désir de maintenir les rapports amicaux et pacifiques qui lient la France à l'Allemagne et il se serait félicité d'avoir pour intermédiaire en pareille occasion, M. le prince de Hohenzollern avec lequel il serait heureux de resserrer les relations amicales qui existent entre eux et leurs familles depuis longtemps.

Voilà, on le voit, une sorte de traité d'amitié conclu entre MM. de Bismarck et de Freycinet. Avouons que c'est un arrier un peu bien vite, en regard aux idées bien connues du chancelier allemand, en fait de prospérités souhaitées par lui à la France.

Mais le Temps certifie la véracité de son récit. Croyons-en l'oracle. Par exemple, le Temps doit désirer que les journaux officieux de Berlin changent de langage au plus tôt; car autrement leur pessimisme continuerait à faire planer des doutes sur la bienveillance dont M. de Bismarck est animé à notre égard, bienveillance qu'on révèle si fort à l'improviste.

On annonce aussi que M. Clémenceau, animé, lui aussi, des meilleures intentions pour le Ruytel, lui enlève l'un de ses meilleurs rédacteurs, M. Camille Pelletan, pour le mettre à la tête d'un nouveau journal qu'il crée sous le titre de la Justice. Outre M. Camille Pelletan le terrible M. Roche, membre du conseil municipal de Paris et ancien rédacteur du Siècle va prêter son concours à M. Clémenceau qui compte bien multiplier ses preuves d'amitié à M. Vacherie en lui enlevant sa clientèle. C'est agir un peu à la Bismarck, n'est-ce pas? Autre nouvelle:

Les délégués sénatoriaux de la Dordogne seront élus très prochainement, de manière à pouvoir élire les deux successeurs de MM. Magné et Paul Dupont à la fin de la première quinzaine de février.

(Autre correspondance)

Paris, 2 janvier 1880.

Les amis de M. Grévy cherchent à lui faire comprendre qu'il est complètement joué par M. Gambetta qui gouverne, en fait et en puissance, la France, sans aucune responsabilité; qui prépare des élections générales pour se faire mettre en tête des listes dans un certain nombre de départements, de manière à se trouver comme M. Thiers, élu d'avance président de la République, par le suffrage universel.

Mais M. Grévy, par tempérament, persiste dans son inertie.

On remarque que le monde du Palais, où M. Grévy — le bon Grévy, comme l'appelaient ses confrères — était si populaire autrefois, commence à se montrer beaucoup moins enthousiaste du président et de sa façon de gouverner.

Une correspondance particulière, de nuance républicaine, prétend que M. Challemel-Lacour prolonge son séjour à Paris pour travailler à la réconciliation de MM. Grévy et Gambetta, qui ne serait encore qu'ébauchée.

M. Challemel-Lacour, dit cette correspondance, s'emploie beaucoup pour faire revenir M. Grévy de certaines préventions personnelles contre M. Gambetta. Hier notamment, il lui affirmait de la façon la plus formelle que jamais M. Gambetta n'avait eu la prétention d'élever pour pouvoir et de préparer à l'aide de difficultés et de complications savamment ourdies, son ascension à la présidence de la République. M. Grévy a-t-il été convaincu? C'est ce que je ne saurais dire; mais vous semble-t-il pas en tout cas que le souci pris par M. Gambetta de repousser les plans qu'on lui prête déjà a signification. « Il n'y a pas de fumée sans feu, dit le proverbe. »

M. de Freycinet se serait, dit-on, montré nettement opposé à la nomination de M. Spuller comme sous-secrétaire d'Etat, et pour l'éviter, il aurait déclaré qu'il ne voulait pas de conjoint aux affaires étrangères. Toutefois, il n'aurait pas refusé à l'ami de M. Gambetta les fonctions de chef du cabinet, en remplacement de M. de Pontécoulant. M. Spuller, considérant la situation comme au-dessous de lui, aurait décliné l'offre — ce à quoi s'attendait, sans doute, le président du Conseil.

Dans certains milieux diplomatiques, on prétend savoir que la retraite de M. Waddington est décidément due à une manœuvre tout à fait géniale de M. Gambetta; quand celui-ci lui appela à l'Élysée pour donner son avis sur la composition du ministère que venait de former M. de Freycinet, M. Waddington figurait dans la liste

préparée, comme ministre des affaires étrangères, M. Gambetta aurait dit alors que son appui était acquis à la combinaison si M. Waddington en était exclu. Cette déclaration aurait décidé M. de Freycinet à prendre le portefeuille qui avait été réservé à son ancien titulaire.

Un fait remarquable que les politiciens et les journaux qui travaillaient naguère à obtenir une modification ministérielle, faisaient particulièrement valoir l'inconvénient qu'il y avait pour le ministre des affaires étrangères à être, en même temps, président du conseil. Or, aujourd'hui, ils trouvent tout simple que M. de Freycinet cumule les deux fonctions qu'ils regardaient comme inconciliables chez M. Waddington.

Parmi les « prolétaires » qui ont été employés, ces jours derniers, à débayer les sièges devant le palais de la présidence de la Chambre se trouvait, parait-il, une escouade de Bellevillois, — Belleville n'a pas été, en effet, le quartier, le moins éprouvé par la misère de cet hiver rigoureux. A un moment donné, raconte un témoin oculaire, l'un des travailleurs dit à son voisin, en montrant du geste l'hôtel présidentiel: « Tu vois, c'est toujours la même chose; à notre député le Palais, à nous le balai! »

« Laisse donc, répondit l'autre; tu verras un jour c'est au balai que restera le dernier mot. »

DE SAINT-CHRÉTIN

Unes premières œuvres du cabinet se décidèrent d'en finir avec les grâces. Le désir de M. de Freycinet est d'avoir réglé cette question avant la rentrée des Chambres. Un premier décret sera signé samedi ou mardi au plus tard. Il comprendra plus de deux cents noms, parmi lesquels ceux de MM. Rochefort, Arthur Arnould, Avril, Jules Vallès, etc., etc.

Aucune démarche n'est imposée aux grâciés. Si des refus sont adressés au gouvernement, il n'en sera pas tenu compte, et le grâcié non acceptant restera libre de rentrer en France.

Dans un des prochains conseils — les ministres ne se sont pas encore réunis depuis mardi, — le nouveau garde des sceaux soumettra à ses collègues le projet qu'il prépare relativement à la magistrature.

Il serait prématuré d'en parler aujourd'hui avec détails; ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il pourra, dans une certaine limite, donner satisfaction aux partisans de la proposition Boyes.

Le projet du budget pour l'exercice 1880 sera déposé peu de temps après la reprise des travaux parlementaires.

Nous croyons, à ce propos, que l'on élabore au ministère des postes et télégraphes un projet devant abaisser les taxes télégraphiques.

La France annonce que plusieurs démissions sont sur le point d'être imposées, croyons-nous, à différents fonctionnaires du ministère de l'intérieur, compromis par leurs menées réactionnaires au 16 Mai.

Cinq heures.

M. de Montalivet, sénateur indéfiniment, est en ce moment très dangereusement malade à son château de France, près Sancerre (Cher). L'inquiétude règne parmi ses amis. L'âge avancé du malade et la rigueur de la saison font craindre qu'il ne puisse surmonter de nouvelles attaques de goutte dont il est actuellement victime.

Aujourd'hui même les médecins désespèrent de la sauver.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

Le Conseil municipal de Roubaix se réunit ce soir; il aura à nommer un nouveau secrétaire. M. Joseph Quint a donné sa démission de conseiller municipal, à la suite d'un incident assez piquant qui est un indice de notre situation administrative.

M. Quint était membre de la Commission du budget et il avait, pour collègue M. Paulin Richard.

Le rapport avait été adopté d'un commun accord et, si nos renseignements sont exacts, il avait été entendu entre M. Quint et Paulin Richard, qu'il était question d'une réduction du traitement de certains fonctionnaires municipaux, celui-ci le combattra et demanderait le maintien des chiffres portés au projet de budget.

Comme on s'y attendait, la proposition fut présentée au Conseil et soutenue par M. Caudrelier, cabaretier à l'enseigne de Sur-Treize, derrière la gare. M. Paulin Richard balbutia quelques mots en faveur des fonctionnaires qu'on voulait sacrifier, non par mesure d'économie ou parce qu'on les trouve incapables, mais parce qu'on les accuse de modérantisme; tout à coup, voyant que la majorité semblait ne pas partager son avis, et désireux peut-être de faire sa cour à M. Caudrelier — une puissance, parait-il, dans le camp radical — M. Paulin Richard changea d'opinion et de langage et déclara avec beaucoup d'assurance qu'il jugeait les traitements trop élevés et qu'il en voterait la réduction... Le Conseil approuva.

M. Joseph Quint estimait depuis un certain temps que le Conseil s'engageait dans une voie regrettable; à plusieurs reprises, — et notamment après les dernières élections — il avait manifesté l'intention de se retirer; la singulière attitude de M. Paulin Richard acheva sans doute de l'éclairer. Il porta le lendemain sa démission au maire et il l'a maintenue en dépit de toutes les démarches et de toutes les instances tentées près de lui.

M. Joseph Quint s'est montré depuis neuf ans républicain zélé; il a aidé son parti avec beaucoup d'ardeur. Sa retraite est significative. Comme tant d'autres, il en a assez. Il reste toujours partisan de la forme de gouvernement sous laquelle nous vivons; mais il ne lui convient plus de se prêter à des manœuvres, à un système dont il comprend, trop tardivement, toute la

portée et tout le danger. Et qui sait? Il trouve peut-être que le personnel élu du parti, à Roubaix, manque, dans son ensemble, du savoir et de l'intelligence nécessaires. Enfin, il s'en va et c'est une perte sensible, car il était l'un de nos très-rares conseillers qui aient étudié, avec les «grands» projets d'utilité publique, les questions financières et les questions spéciales d'où dépendent notre avenir municipal.

M. Paulin Richard pourrait bien être nommé secrétaire, ce soir, à moins qu'on ne lui préfère M. Pierre Flipo, ce dont nous féliciterions sincèrement M. Caudrelier et ses amis.

Le Maire de la ville Roubaix, donne avis: que les noms des jeunes gens inscrits sur les tableaux de recensement de la classe 1879 seront affichés au Maire du 11 au 11 janvier courant; ceux d'entre eux qui ont des réclamations à faire valoir en dehors de celles indiquées, sont invités à les faire connaître le plus tôt possible au Secrétaire de la Maire.

Roubaix, le 3 janvier 1880.

Trois hommes noyés

Le plus triste événement a signalé le soir des fêtes de la Merce et Barouil. Vers huit heures du soir, deux jeunes gens, Achille Dillies et Alphonse Desorte, qui suivaient le bord du canal, entendirent du bruit dans l'eau. Ils reconnurent immédiatement un cadavre. Les personnes qui les appelèrent du secours. L'écluseur, Auguste Duquesne, et toutes les personnes qui étaient réunies dans un cabaret voisin accoururent. Auguste Duquesne, qui s'était mis à l'eau, fut le premier à saisir le cadavre et le porta sur le quai.

Alors il se passa entre l'homme qui se noyait et son sauveteur une lutte corps à corps, dans laquelle l'infortuné et courageux écluseur succomba. Les personnes rassemblées, anxieuses au bord de l'écluse, entendirent pendant quelques minutes l'eau clapoter sous les efforts des deux hommes, puis le silence se fit: Auguste Duquesne, saisi par l'homme qui se noyait, Ferdinand Dupuy et il était tombé dans l'écluse de la manière suivante:

Il revenait de Marq et devait traverser le canal. Trouvant l'écluse ouverte (elle l'est depuis le commencement du dégel, afin de faciliter l'écoulement des glaces), s'aventura sur un pont, large de 50 centimètres, construit pour le service de la navigation et composé de trois sommiers en bois avec garde-lou d'un seul côté.

Le vent soufflait avec violence et il faisait très-froid.

Dupuy fut-il trompé par l'obscurité, ou bien glissa-t-il sur les madriers mouillés par la pluie? On n'en sait pas. Mais toujours est-il qu'il tomba dans le canal.

On sait le reste.

Tantôt d'ajouter que cet accident a causé la plus vive émotion dans toute la commune. M. de Bismarck, qui était venu nombreux à un dîner pendant toute la journée de vendredi de stationner devant la maison de l'écluseur où les cadavres ont été déposés provisoirement.

L'écluseur Duquesne, qui est mort victime de son dévouement, était âgé de 47 ans. Ancien soldat et décoré, croyons-nous, de la médaille militaire, il était venu s'installer à Marq-en-Barouil il y a huit mois seulement.

Nomination ecclésiastique: M. Maes, de Lille, ordonné au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, est nommé vicaire à Saint-Amand-les-Eaux.

On annonce la mort de M. Delecroix, ancien curé de Vertain, décédé le 27 décembre, à l'âge de 74 ans; et celle de M. l'abbé Harrau, ordonné sous-diacre le 29 juin dernier, décédé chez ses parents le 25 décembre.

Le syndicat des agents de change de Lille est constitué pour cette année de la manière suivante:

M. Liagre, syndic; M. Verbiest, premier adjoint; M. Fèze, deuxième adjoint.

Le choix du nouveau ministre de la guerre s'est décidément fixé sur M. le général Campanon, ancien chef d'état-major du premier corps d'armée, pour le poste de chef d'état-major général.

L'Echo du Nord annonce que M. Lemaitre, ancien député, a démissionné de conseiller municipal de Lille après avoir achevé de recueillir les souscriptions dans son quartier.

Le Conseil perdra en M. Lemaitre un des trop rares représentants des véritables intérêts des habitants.

La rapidité du dégel provoque sur certains points des crues considérables. Ainsi, à Condé, l'Escaut est monté de 1 m. 33 au-dessus du niveau de navigation. A Fresnes, la digue s'est rompue hier dans la journée sur la route de Thivencelle. Quinze maisons, heureusement inhabitées, près de la fosse Saint-Pierre sont inondées.

L'Helpa à beaucoup grossi en amont et en aval d'Avesnes. Cette ville est inondée sur plusieurs points et toutes les prairies situées jusqu'à la Sambre sont submergées. La rivière grossit toujours et on craint que Hautmont et Maubeuge ne soient leur tour inondés. Partout l'autorité prend des mesures pour prévenir les accidents.

Il nous revient aussi que la Lyssubit également une crue considérable; mais, jusqu'ici, il n'y a rien d'inquietant.

Le préfet de police vient de publier dans Paris et de notifier à tous les intéressés, architectes et entrepreneurs de bâtiment les dispositions qu'il a arrêtées en ce qui concerne la sûreté du public et des ouvriers relativement aux échafaudages des bâtiments.

Les échafaudages fixes doivent, à l'avenir, reposer sur trois bouldins au moins, et être pourvus d'un garde-fou de 0,50 centimètres de haut.

Ceux qui seront suspendus devront former de véritables cages sur leur quatre côtés, et les barres de suspension devront être rivées par le dessous à l'aide d'étriers en fer.

Dans tous les cas, les architectes et entrepreneurs devront pourvoir à ce qu'il soit établi au-dessous de ses différents échafaudages des cordons d'acier pour empêcher les ouvriers de dangers de chute, et le public des pierres et matériaux employés dans les travaux.

Nous signalons cet excellent arrêté à l'attention de nos administrations municipales.

La police vient de mettre la main sur deux jeunes gens de la commune coupable mercredi dernier, d'une tentative de vol avec effraction. Cette tentative a eu lieu chez Mme Desmuraux, bouchère, rue Turgot. Un garçon boucher à son service, Aloïs Degraet, profitant d'un moment où sa maîtresse était absente, a pénétré chez elle en brisant une fenêtre donnant sur la cour. Il était aidé dans sa coupable besogne par un garçon boulanger, Paul Millet, âgé de 20 ans.

Les deux malfaiteurs ont fouillé plusieurs armoires et fracturé quelques malles dans l'espoir d'y trouver de l'argent; mais l'insuccès de leur espoir déçu, Millet et Degraet ont été immédiatement mis en pièces.

Dénoncés par Mme Desmuraux, les deux jeunes gens ont été recherchés plus ardemment. Ils ont fait des aveux complets.

Nous rappelons que c'est demain soir, à 7 heures, qu'aura lieu, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, le concert vocal et instrumental organisé au profit des pauvres, par M. Gustave Debrulle. Nous publions ci-dessous le programme de ce concert, programme, nous devons le reconnaître, littéralement mis en pièces.

Aussi, malgré le prix d'entrée relativement assez élevé — 2 francs — nous ne doutons pas que une nombreuse assistance vienne à l'Hôtel de Ville qui est fait en vue de secourir les pauvres de Roubaix. Tous les artistes ayant offert leurs concours désintéressés, la recette entière est donc destinée à une œuvre de bienfaisance.

Voici le programme du concert:

Première partie:

1. Section d'harmonie, En Avant, marche, X. Ouverture du Premier jour de Bouheur, Aubert.
2. Y. Lecomte, pour piano, Arban.
3. N. Liégeois, Bayard à Romagnano, Goussier.
4. P. Fournier, air varié pour clarinette, Brochet, Bordes.
5. A. Dutilleul, air varié pour trombone, X.
6. H. Duquesne, Stances à la Charité, romance, X.
7. A. Dutilleul, air varié pour violon, Briccialdi.
8. E. Decondé, La Promenade d'Amour, X.
9. F. Moronville, air varié pour violon, Mayseur.
10. Section de symphonie, L'Amazone, X.
11. Orphéon Roubaissien, Le Conte d'Or, chœur avec accompagnement d'orchestre, Hossini.
12. A. Cochetoux, La Mère Truivaine, chœur, X.

Le piano sera tenu par M. Mayer.

Un incendie s'est déclaré ces jours derniers, à Croix dans un appartement appartenant à M. Segard, rentier, et habitée par M. Despy, mécanicien. Vivement combattu par M. Despy et ses voisins, le feu qui avait pris naissance dans un tas de copeaux déposés dans la cave, a été éteint avant qu'il ne se soit propagé au rez-de-chaussée. Les dégâts sont peu importants.

On recherche en ce moment un petit garçon âgé de dix ans, disparu de la maison de ses parents depuis le 1er janvier. Ce jour-là il portait un pantalon de velours noir et un veston de même couleur; il était chaussé de bas blancs et d'une paire de sabots.

Les monnaies françaises et étrangères dont nous avons donné à diverses reprises nos avis au mois de décembre, ont été mercredi à minuit et cependant les commerçants se trouvaient jusqu'au dernier moment, dans l'obligation de les recevoir.

On se demande avec juste raison ce qu'ils en feront. Le Trésor n'a-t-il de leur retour cette monnaie désormais hors de cours?

En toute justice, il faudrait que les caisses publiques acceptassent, pendant dix jours au moins après le 1er janvier, les monnaies divisionnaires que supprime l'arrêté ministériel.

Ce serait une mesure très-simple que le commerce réclame avec instance.

Hier vers une heure du matin, les nommes Henri Persin, de Loos et Vantermesse, demeurant rue de Jules, 116, à Lille, ouvriers de fabrique, étaient à boire à l'établissement de la Trinité, tenu par le cabaretier Walbroeck. Une discussion s'engagea pour le paiement et le cabaretier enuoyé, mit Henri Persin à la porte, priant Vantermesse qui est un habitué de venir les voir, dans ce moment Persin rentra comme çout, en rempennant le paiement d'un coup de couteau à la gorge, d'abord, et un second dans le ventre, quand sa victime était déjà à terre. On a arrêté bientôt le meurtrier, qui, revenu à ses sens, a déclaré, et déclaré, et c'est au cabaretier qu'il croyait adresser ses coups.

Vantermesse a été conduit à l'hôpital Sainte-Eugénie. On espère le sauver.

Messieurs les officiers et assimilés de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale sont invités à venir entendre le rapport de la commission chargée de trouver un local, samedi, 3 janvier, à 9 heures du soir, chez M. Ginionis, salle du bas.

DUNKERQUE. — M. Delcourt, directeur de la succursale de la Banque de France à Litoges, a été nommé directeur de la succursale de Dunkerque, en remplacement de M. Coffy, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

PREUX-AU-BOIS. — La grange, les remises et les écuries de M. Dupont, brasserie, à Preux-au-Bois, ont été détruites par un incendie qui a éclaté dans la nuit du dimanche à lundi. Les pertes assurées, sont évaluées à plus de 40,000 fr.

On croit que le feu a été communiqué par une locomobile qui avait fonctionné pour battre le blé jusqu'à six heures du soir.

MAUBEUGE. — M. le ministre des travaux publics vient d'informer MM. Berteaux et Duponchel, conseillers généraux, que sur leur demande, il a mis la compagnie du Nord-Est en demeure de commencer sans retard les travaux de la ligne de Maubeuge à Fournies.

SERMIERS. — Samedi dernier, on a trouvé dans la commune de Sermier, un fraudeur, détendu sans vie sur son balcon. Les secours furent inutilement employés. Le mort d'une congestion cérébrale occasionnée par le froid.

Monteur. — Il y a un mois environ, un jeune enfant de Morbecque, âgé de 15 ans, qui allait mendier son pain dans les communes

des environs, ne revint pas le soir au logis. Le jeune tombait à gros nuons. Les parents, plongés dans une inquiétude mortelle, firent de vaines recherches à Handeghem. Wallon-cappes, Scours, villages où l'enfant avait passé, ils ne purent le découvrir.

Lundi matin, vers neuf heures, par suite de la fonte des neiges, le père, le sieur Désiré Troyen, tisserand, demeurant à Morbecque, près du bois de Crues-Abelle, aperçut à cinq heures environ de sa demeure, un panier déposé sur un banc, et se précipitant, il le fit à découvert. M. par un pressentiment, il accourut et reconnut, à travers la glace, le cadavre du petit garçon, qu'il alla détacher de ce bois de pioche.

— LE QUÉNOY. — Le 30 décembre, vers deux heures du matin, M. L. Lefebvre, menuisier à Villerspot, fut éveillé par des détonations successives, et le bruit des panes qui tombaient d'un toit. Il se leva aussitôt et s'aperçut que le feu était à l'intérieur de son moulin à eau. M. Lefebvre et sa famille se sont mis à combattre l'incendie avec la population, qui ne tarda pas à arriver. On se rendit maître de l'incendie au bout d'une demi-heure.

Les dégâts, assurés pour 30,000 fr., s'élevèrent à 17,000 pour le mobilier industriel et l'immeuble, et 6,800 fr. de blé; en tout 19,700 fr.

— DOUAI. — Par décret inséré à l'Officiel, M. Moy est nommé professeur de littérature à la faculté; M. Courdavaux est nommé professeur de langue et de littérature grecques.

L'Officiel publie en outre un décret créant une chaire de langue et de littérature.

RADINGHEM. — Le Conseil municipal vient de voter 1,000 francs pour les pauvres.

Cette somme a été immédiatement employée à l'achat de charbon, de couvertures de laine et de pain.

Plusieurs personnes charitables ont aussi fait distribuer par le bureau de bienfaisance du charbon et du pain pour une valeur de 300 francs.

HASNON. — Le 25, vers dix heures du soir, au moment où M. Patoir, garde particulier de M. Cartigny, maire d'Escudain, passait dans la forêt d'Hasnon, il reçut un coup de feu tiré par un homme devant lequel il venait de passer et qu'il ne connaissait pas.

M. Patoir fut atteint au côté et au cou et tomba à la renverse. Il fut transporté au château de Hasnon, où l'assassin avait disparu. M. Patoir, peu après, recouvra deux individus auxquels il raconta son aventure et qui le reconduisirent jusque chez lui où il reçut les premiers soins.

Les jours de M. Patoir ne sont pas en danger.

LANDREBÈCHE. — Un incendie a détruit dans la nuit du 28 au 29 dans la commune de Preux-au-Bois une grange contenant des récoltes, deux écuries, deux remises, hangar, etc., etc., dépendant de la ferme de M. F. Dupont. La perte, assurée pour 140,000 fr., s'éleva à 41,000 fr. Le feu s'est déclaré vers minuit. M. Dupont, bien qu'il ne se connaisse pas d'ennemis, est porté à attribuer ce sinistre à la malveillance.

— On écrit de Valenciennes, 2 janvier: « Le sieur Patoy, garde chasse à Wallers, rentra de sa tournée habituelle quand, en traversant le bois des Ecluses, il se vit poursuivi à bout portant un coup de feu qui l'atteignit à la partie supérieure de la poitrine. »

« Il s'affaissa grièvement blessé, et, réunissant toutes ses forces, il put néanmoins se traîner jusqu'à sa demeure, située non loin de là. »

« Le coupable n'a pu être retrouvé jusqu'ici; le garde Patoy ne se connaît pas d'ennemis dans le pays. »

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 31 décembre. Ernest Courchele, Grand-Chemin, 10 mois, rue des Longues-Haies, 164. — Louis Dronozzy, 6 mois, aux 3 Ponts. — Désiré Democleuere, 58 ans, journalier, rue des Angés. — Achille Delcroix, 2 mois, rue des Filatures, 19. — Juliette Desterberg, 7 mois, rue de Jemmapes, 43. — Julie Vandembroucke, 30 ans, Hôtel-Dieu. — Adèle Delcroix, 37 ans, rue de la Bassée-Masurelle, 24. — Marie Delcroix, 9 mois, rue de Tourcoing, cour Flipo, 21. — Victor Gosart, 22 ans, tisserand, rue du Pile, grand 47. — Blotte Willem, 1 an, sentier de la Bassée-Masurelle, 6. — Léa Catry, 8 mois, rue Desreumaux, cour Desreumaux, 20. — Théodore Deron, 2 ans, rue de la Poterie, cour Desreumaux, 24. — Marie Delcroix, 9 mois, rue de Tourcoing, cour Flipo, 21. — St-Louis, 18.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 1er janvier. — Louis Liagre, chemin des Vryolais, 10 mois, rue de la Poterie, 24. — Clémence Delmoite, Croix Rouge. — Germaine Farvaque, Marière. — Albert Guesquière, rue des Ursulines. — Jean-Baptiste Wauters, rue de Wallers. — Gustave Cornille, Marière. — Albert Durand, Haut Vinage. — Marie Dubar, chemin des Mottes. — Louise Roussans, rue de la Baillie. — Auguste Thiéne, rue Ste Barbe. — Eugène Lorthois, rue des Ursulines. — Henri Beaucarne, Croix Rouge. — Joseph Bolla, rue Notre-Dame.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 1er janvier. — Charles Leruste, 40 mois, chemin de Carliers. — Augustine Liévre, 48 ans et 8 mois, épouse de Camille Leroux, rue Delobel. — Clovis Liévre, 7 ans 2 mois, Bruni, rue de la Bassée-Masurelle, 6. — Marie Desreumaux, 3 ans, épouse de Louis Dubois, Blanc-Seau, Arthur Lombard, 1 an et 11 mois, issue-Thaon Augustin Desplechin, 1 mois, Blanche-Porte. — Clémence Pourcelle, 43 ans et 3 mois, sentier du moulin. — César Fournel, 25 ans et 41 jours, rue du Sentier. — Marie Hudeline, 6 mois, rue de la Ferme.

Du 2. — Justine Courman, 54 ans, épouse de Pierre Vansteen, Epiette.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille CUIGNET-FOUSTENS, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de vouloir bien assister à la messe de l'Église Saint-Martin, à Roubaix, le 3 janvier 1880, dans sa 79e année, sous le vocable de la Vierge, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis CUIGNET-FOUSTENS, qui aura lieu le 3 janvier 1880, à 10 heures 3/4, en l'église Saint-Martin.

Les Veuves seront chantées le même jour, à 4 heures.

— L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkerman, 13.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maitre-Antel de l'Église Saint-Martin, à Roubaix, le 3 janvier 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Alexandre MAZUREL, manufacturier, Chevalier

de la Légion d'Honneur, décédé à Paris, le 3 janvier 1879, dans sa 83e année. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

DES OBIT SOLENNELS DU MOIS seront célébrés en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 7 janvier 1880, à 9 heures et à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules FRIET, décédé à Roubaix, le 25 novembre 1879, dans sa 76e année. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme un tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'Église Sainte-Elisabeth à Roubaix, le lundi 5 janvier 1880, à dix heures, pour le repos de l'âme de Mlle Claire FOYEAD, décédée à Roubaix, le 4 décembre 1879, à l'âge de 18 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Belgique

— ANVERS. — L'Agence Havas nous annonce que le navire anglais, *Alexandre Mac Kenzie*, allant de New-York à Anvers avec un plein chargement de grains, a sombré dans les Wiclingens, près de Flessingue.

L'équipage a été sauvé.

La grève dans le Borinage

Voici les nouvelles que les journaux de Mons nous apportent, la *Gazette*, d'abord.

« Une reprise partielle nous est signalée ce matin. Au chabonnage d'Ornu, Wasmes, notamment, trois cents ouvriers sont retournés hier au travail. Il est à espérer que cet exemple sera bientôt suivi par les autres grévistes, car dans plusieurs autres houillères la situation tend à s'améliorer d'une manière assez sensible. »

Puis l'*Organe*, qui a reçu de Wasmes et la grève a pris naissance — les meilleures nouvelles: « Il y a reprise du travail, et l'on peut espérer que tout le monde sera à la besogne lundi prochain. »

« Voici quelques chiffres qui indiquent clairement cette détente: »

N° 7 *Bessonfleur*. — Le trait complet se compose de 270 personnes. Il était descendu hier 60 ouvriers; aujourd'hui 110 sont à la besogne.

N° 2 *Grand-Buisson*. — Le trait complet se compose de 200 ouvriers. Hier il y en avait 53 au travail, ce matin 70.

N° 3 *Prévaux*. — Trait complet 460 ouvriers. Hier, 50; aujourd'hui, 95.

N° 6 *Ornu et Wasmes*. — Trait complet 930 à 1,000 ouvriers. Hier, 230 au travail; aujourd'hui, 314. »

— ATH. — Un incendie s'est déclaré le 1er janvier en notre ville, dans l'établissement de MM. Camille frères. Tout est devenu la proie des flammes; il ne reste plus que des ruines. Les machines, l'outillage, les bois qui servaient à la fabrication de chaises et fauteuils sont également détruits. Trois cents ouvriers sont actuellement sans travail, les pertes sont considérables. Vers minuit tout danger pour les autres maisons avait disparu.

FAITS DIVERS

— On télégraphie de Nice, le 30 décembre, au *Petit Marseillais*, que M. le colonel Péron, voulant sauver sa fille dont le lit était entouré de flammes, ne prit pour lui-même aucune précaution et reçut de si graves brûlures qu'il a expiré à la suite de cruelles souffrances.

— On lit dans le *Salut public*, de Lyon: « Un accident est arrivé au magasinier Redenbach, installé sur le cours du Midi. »

« Un employé, nommé Édouard Jourdan, était occupé à balayer la cage des lions, quand des félins, mal disposés, se mirent à sa température à laquelle ils ne sont pas accoutumés, se jetèrent sur lui. L'un d'eux lui emporta une partie du cuir chevelu d'un coup de griffe, et l'autre lui fit une profonde morsure à la jambe. »

« Les autres employés accoururent, et s'armant de tous les engins à leur portée, arrachèrent leur malheureux camarade aux étreintes des féroces carnassiers. On parvint à le retirer, mais dans un état assez grave pour nécessiter son transport immédiat et son admission d'urgence à l'Hôtel-Dieu. »

— L'Hôtel des Postes de la rue Grignan, à Marseille, vient d'être le théâtre d'un vol.

<